

Liste des questions du formulaire

Renseignement sur l'organisme	2
Renseignement sur le projet.....	5
Calendrier de réalisation et montant demandé	6
Mise en oeuvre du projet	7
Lien avec les objectifs et les critères de sélection du programme – Volet 1.....	8
Lien avec les objectifs et les critères de sélection du programme – Volet 2.....	11
Volet 1 – Développement durable.....	13
Pratiques écoresponsables – Volet 1.....	13
Volet 2 – Développement durable.....	17
Dimension environnementale	17
Dimension sociale	19
Dimension économique	21
Documents à joindre à la demande.....	23
Déclaration du demandeur	24



Fonds signature métropole

Secrétariat à la région métropolitaine

*Veillez noter que vous pourrez enregistrer le formulaire seulement lorsqu'il sera transmis.
Nous vous invitons à préparer vos réponses avant de les inscrire dans le formulaire.*

* Obligatoire

Renseignement sur l'organisme

Conformément à la Charte de la langue française, les écrits transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par une personne morale ou par une entreprise pour obtenir une subvention ou une autre forme d'aide financière doivent être rédigés exclusivement en français.

- Nom légal de l'organisme*
- Numéro d'entreprise au Registraire des entreprises du Québec*
- Forme juridique* (choix)
 - ✓ Organisme à but non lucratif (OBNL) légalement constitué en vertu des lois applicables au Québec
 - ✓ Coopérative constituée en vertu de la Loi sur les coopératives (L.R.Q., chapitre C 67.2) ou de la Loi canadienne sur les coopératives (L.C. 1998, c. 1)
 - ✓ Chambre de commerce légalement constituée en vertu des lois applicables au Québec
 - ✓ Compagnie privée à but lucratif constituée en vertu des lois applicables au Québec (admissible au volet 1 seulement)
 - ✓ Autre (espace pour inscrire l'information)

- L'organisme est-il en relation d'affaires avec une ou des sociétés apparentées?*
(choix)

Par exemple, lorsqu'un organisme a un intérêt économique dans un autre organisme ou une autre société, ou s'il est contrôlé directement ou indirectement par les mêmes administrateurs et administratrices que ceux et celles de l'organisme ou de la société, ou s'il existe une influence notable d'un organisme à l'autre ou entre l'organisme et la société, il doit en informer le Secrétariat en identifiant chacune de ces sociétés par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec (en choisissant « oui » – des cases vous permettront ensuite d'inscrire ces noms et numéros).

✓ Oui

- Nom légal de la société apparentée
- Numéro d'entreprise de la société apparentée au Registraire des entreprises du Québec
- Veuillez préciser le lien entre l'organisme et la société apparentée

✓ Non

- Adresse de l'organisme – numéro de porte seulement*

- Adresse de l'organisme – type d'artère* (choix)

✓ Rue

✓ Avenue

✓ Boulevard

✓ Chemin

✓ Autre (espace pour inscrire l'information)

- Adresse de l'organisme – nom de l'artère*

- Adresse de l'organisme - bureau

- Adresse de l'organisme - Ville*

- Adresse de l'organisme - code postal*

- Numéro de téléphone de l'organisme*

- Poste téléphonique de l'organisme

- Adresse du site Web
- Courriel de correspondance (transmission des documents officiels)*
Vous recevrez un accusé de réception à cette adresse courriel lors de l'envoi du formulaire.
- Nom de la personne qui occupe la présidence de l'organisme
- Nom de la personne qui occupe la direction générale de l'organisme
- Nom de la personne responsable du projet*
- Numéro de téléphone de la personne responsable du projet*
- Poste téléphonique de la personne responsable du projet
- Mission de l'organisme*

Renseignement sur le projet

- Titre du projet*
- Brève description du projet*

Maximim de 50 mots.

- Nombre de ressources liées à la réalisation du projet

Indiquez le nombre d'emplois qui seraient maintenus ou créés grâce à la réalisation du projet, exprimé en année-personne, sur une base annuelle de 1 700 heures travaillées. Le nombre de ressources liées à la réalisation du projet correspond à la somme des années-personnes (total des heures travaillées / 1 700 heures). À titre d'exemples :

- *Une personne travaillant à temps plein pour l'organisme dans le cadre du projet (1 700 heures / 1 700 heures) équivaut à 1 année-personne;*
- *Une personne travaillant de façon ponctuelle pour l'organisme dans le cadre du projet, par exemple 8 semaines à 35 heures par semaine (280 heures / 1 700 heures), équivaut à 0,16 année-personne.*

Calendrier de réalisation et montant demandé

- Date de début du projet / période 1*
- Date de fin du projet / période 1*
- Date de début du projet / période 2 (le cas échéant)
- Date de fin du projet / période 2 (le cas échéant)
- Date de début du projet / période 3 (le cas échéant)
- Date de fin du projet / période 3 (le cas échéant)
- Montant demandé / période 1*
- Montant demandé / période 2 (le cas échéant)
- Montant demandé / période 3 (le cas échéant)
- Utilisation du montant demandé. L'aide du Fonds servirait principalement à couvrir :
 - * (plusieurs choix possibles)
 - ✓ Les frais de fonctionnement nécessaires à la réalisation du projet, notamment les salaires, le loyer, l'acquisition de matériel et d'équipement
 - ✓ Les frais de communication et de promotion liés au projet, notamment la conception et la production d'outils Internet et publicitaires, les frais associés aux relations publiques et de presse, et les autres frais liés à la mise en marché au Québec et hors Québec du projet
 - ✓ Les frais de réalisation de plans et d'études (salaires et honoraires professionnels) se rapportant à l'amélioration du projet
 - ✓ Les frais de formation en lien avec le projet
 - ✓ Les coûts en lien avec les engagements en matière de développement durable et responsable
 - ✓ Les frais de déplacement admissibles. Une part de ces frais pourra être revue à la baisse si elle est jugée excessive, en fonction des balises comparables suivantes en vigueur au gouvernement du Québec
 - ✓ Autre (espace pour inscrire l'information)

Mise en oeuvre du projet

- Description des objectifs*

Veillez décrire les principaux objectifs visés par le projet et, le cas échéant, par l'organisme.

Maximum de 500 mots.

- Expérience de l'équipe de projet et de l'organisme

Veillez décrire très brièvement l'expérience et l'expertise de l'équipe de projet ainsi que les réalisations passées de l'organisme en lien avec le projet.

- Partenariats et collaborations

Veillez décrire les partenariats et les collaborations établis pour assurer la réalisation du projet.

- Besoin d'un recours au Fonds*

Veillez décrire pourquoi l'aide du Fonds est nécessaire à la réalisation du projet.

- Pertinence d'un recours au Fonds*

Veillez décrire en quoi le projet est cohérent avec les objectifs du programme.

- Complémentarité de l'aide demandée*

Veillez décrire les démarches de financement effectuées auprès des ministères et organismes sectoriels concernés si des programmes d'aide sont disponibles.

- Veuillez sélectionner le volet en lien avec la demande d'aide financière* (choix)

✓ Volet 1 – Soutien aux festivals et événements d'envergure

Cliquez ici pour vous rendre à la section [Lien avec les objectifs et les critères de sélection du programme – Volet 1.](#)

✓ Volet 2 – Soutien aux nouvelles initiatives d'envergure

Cliquez ici pour vous rendre à la section [Lien avec les objectifs et les critères de sélection du programme – Volet 2.](#)

Lien avec les objectifs et les critères de sélection du programme – Volet 1

Volet 1 – Soutien aux festivals et aux événements d'envergure

- Lieu où se déroulent les activités (arrondissement ou municipalité)*

Le projet doit se dérouler sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

- L'événement correspond-il à l'une des définitions suivantes?* (choix)

Festival : cycle de manifestations artistiques ou de spectacles de qualité exceptionnelle organisés en un même lieu pendant une période limitée.

Événement : activité ou ensemble d'activités incluant les activités commerciales ou professionnelles (à l'exception des salons commerciaux, foires et marchés) se déroulant de façon ponctuelle selon une programmation, notamment autour d'un produit, d'une ressource ou d'un thème.

Attention : pour être admissible au Fonds, l'événement doit avoir une **durée minimale de 2 jours de programmation**.

✓ Oui

✓ Non

- Envergure selon le type d'événement* (choix)

Cochez le type d'événement.

✓ Festival ou événement culturel

✓ Événement sportif

✓ Événement d'affaires

- Envergure – festival ou événement culturel

Cochez selon l'envergure de l'événement.

	Oui	Non
Budget d'au moins 1 M\$	✓	✓
Achalandage d'au moins 100 000 visiteurs/entrées ou 25 000 spectateurs (billetterie ou site fermé)	✓	✓

- Envergure – événement sportif

Cochez selon l'envergure de l'événement.

	Oui	Non
Budget d'au moins 1 M\$	✓	✓
Présence d'au moins 30% d'athlètes étrangers ou hors Québec, applicable pour les compétitions nationales ou internationales	✓	✓
Présence d'au moins 40 000 visiteurs ou 25 000 spectateurs/entrées (billetterie ou site fermé)	✓	✓

- Envergure – événement d'affaires

Cochez selon l'envergure de l'événement.

	Oui	Non
Budget d'au moins 1 M\$	✓	✓
Présence de 250 délégués, dont au moins 125 délégués hors Canada, lorsque cela s'applique	✓	✓

- Envergure – retombées économiques

Démontrez l'envergure des retombées économiques de l'événement en présentant, par exemple, les investissements dans la métropole et la création d'emplois, ou la participation à la vitalité économique de la métropole par un apport à différents secteurs (hôtellerie, restauration, commerce de détail, tourisme, etc.) Vous pouvez également indiquer que vous allez joindre des documents à cet effet.

- Envergure – contribution au rayonnement

Démontrez l'étendue de la contribution au rayonnement de la métropole en indiquant, par exemple, comment le festival ou l'événement la positionne de manière concurrentielle dans un créneau où il se distingue, le calibre national ou international de la programmation, l'achalandage constitué de touristes nationaux ou internationaux, la notoriété importante démontrée par les prix de reconnaissance, la couverture médiatique, le nombre de médias accrédités, etc. Vous pouvez également indiquer que vous allez joindre des documents à cet effet.

- Documents spécifiques à joindre (plusieurs choix possibles)

Veuillez cocher les types de documents qui seront joints à la demande. Des indications quant à la façon de nous faire parvenir ces documents vous seront transmises par le biais d'un courriel accusant réception du formulaire.

- ✓ Plan de communication lié au projet
- ✓ Plan de réalisation
- ✓ Calendrier de réalisation
- ✓ Programmation préliminaire
- ✓ Résultats d'une enquête de provenance des clientèles et d'achalandage
- ✓ Revue de presse de l'édition antérieure

[Cliquez ici pour vous rendre à la section Volet 1 – Développement durable.](#)

Lien avec les objectifs et les critères de sélection du programme – Volet 2

Volet 2 – Soutien aux nouvelles initiatives d'envergure

- **Lieu où se déroulent les activités (arrondissement ou ville)***

Le projet doit se dérouler sur le territoire administratif de Montréal (région 06).

- **Nouvelle initiative***

Expliquez en quoi votre projet est une nouvelle initiative, c'est-à-dire un projet qui n'est pas déjà amorcé ou qui se trouve en phase de démarrage.

Maximum de 250 mots.

- **Envergure – ressources, partenariats et collaborations**

Décrivez comment votre projet sera structurant, c'est-à-dire de quelle façon il mettra en commun des ressources et des partenaires ou il donnera lieu à des collaborations variées.

Maximum de 250 mots.

- **Envergure et pérennité – legs et impact à long terme**

Décrivez le potentiel de votre projet de créer un legs ou de laisser une trace durable, ainsi que ses retombées à long terme.

Maximum de 250 mots.

- **Pérennité – autonomie financière du projet**

Décrivez comment vous prévoyez assurer le financement du projet une fois l'aide du Fonds arrivée à terme.

Maximum de 250 mots.

- **Contribution à l'identité de la métropole**

Décrivez en quoi le projet reflète une particularité de la métropole et contribue à la distinguer.

Maximum de 250 mots.

- **Caractère innovant**

Décrivez en quoi le projet initie ou renforce une tendance, contribue au progrès ou a un caractère avant-gardiste.

Maximum de 250 mots.

- **Potentiel de visibilité et de notoriété**

Décrivez en quoi le projet a un potentiel de visibilité à l'extérieur du territoire et de renforcement de la notoriété de la métropole.

Maximum de 250 mots.

[Cliquez ici pour vous rendre à la Section Volet 2 – Développement durable.](#)

Document de référence

Volet 1 – Développement durable

- Votre festival ou événement est-il soutenu financièrement par le ministère du Tourisme ou par la Ville de Montréal? (choix)
 - ✓ Oui - Ministère du Tourisme (veuillez vous référer aux obligations du ministère du Tourisme en matière de développement durable)
 - ✓ Oui - Ville de Montréal (veuillez vous référer aux obligations de la Ville de Montréal en matière de développement durable)
 - ✓ Oui - Ministère du Tourisme et Ville de Montréal (veuillez vous référer aux obligations du ministère du Tourisme et de la Ville de Montréal en matière de développement durable)
 - ✓ Non

Si vous avez cocher Oui, cliquez ici pour vous rendre à la section *Documents à joindre à la demande*.

Si vous avez cocher Non, cliquez ici pour vous rendre à la section *Pratiques écoresponsables – Volet 1*.

Pratiques écoresponsables – Volet 1

- Si votre festival ou événement n'est pas financé par le ministère du Tourisme ou la Ville de Montréal, vous devrez démontrer à la fin du projet que vous avez intégré au moins sept (7) indicateurs au total parmi l'ensemble des catégories suivantes. Choisissez lesquels :
- Catégorie générale
 - ✓ Engagement ou politique en lien avec le développement durable, l'écoresponsabilité ou la responsabilité sociétale entériné par le conseil d'administration ou la haute direction et incluant les thèmes suivants : environnement, écologie, société, économie, gouvernance, éthique et culture
 - ✓ Objectifs mesurables en matière de développement durable, d'écoresponsabilité ou de responsabilité sociétale
 - ✓ Plan d'action détaillé pour l'atteinte des objectifs
 - ✓ Bilan des mesures écoresponsables implantées et des résultats obtenus, accessible à toutes les parties prenantes

- **Catégorie Alimentation**

- ✓ Présence d'options végétariennes ou végétaliennes
- ✓ Présence d'au moins 5 % d'aliments biologiques ou équitables
- ✓ Présence d'au moins 25 % d'ingrédients locaux (provenant d'un rayon de moins de 100 km du lieu de l'événement ou de la région administrative)
- ✓ Invitation envoyée aux personnes participantes afin qu'elles apportent leurs propres verres, tasses et/ou bouteilles (voire d'autres contenants ou ustensiles)
- ✓ Mesure(s) mise(s) en place pour réduire le gaspillage alimentaire
- ✓ Mesure(s) mise(s) en place pour gérer les surplus alimentaires (entente avec un organisme venant en aide aux personnes en difficulté ou redistribution au personnel, aux bénévoles ou aux autres personnes sur le site)

- **Catégorie Transport**

- ✓ Mesure(s) de sensibilisation quant aux possibilités existantes pour éviter le voiturage en solo
- ✓ Mesure(s) incitative(s) pour encourager le recours à une solution de rechange au voiturage en solo (ex. : transport actif, transport en commun incluant les navettes, covoiturage)
- ✓ Bilan des moyens de transport utilisés et des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées
- ✓ Compensation des émissions de GES

- **Catégorie Eau et énergie**

- ✓ Présence d'un système pour remplir des bouteilles d'eau réutilisables (station d'eau potable)
- ✓ Mesure(s) d'économie d'eau
- ✓ Proportion renouvelable de l'énergie utilisée
- ✓ Mesure(s) d'économie d'énergie

- **Catégorie Matières résiduelles**

- ✓ Réduction de l'utilisation d'articles à usage unique (bouteilles d'eau, affichage, matériel promotionnel, contenants alimentaires et ustensiles, emballages de transport, matériel d'identification, laissez-passer)
- ✓ Élimination complète de certains articles à usage unique (bouteilles d'eau, affichage, matériel promotionnel, contenants alimentaires et ustensiles, emballages de transport, matériel d'identification, laissez-passer)
- ✓ Saine gestion des matières résiduelles et réduction à la source (visiteurs, bénévoles, personnel, membres de l'organisation, fournisseurs et commanditaires)
- ✓ Bilan des matières résiduelles générées
- ✓ Taux de détournement des matières résiduelles de l'élimination
- ✓ Présence d'une brigade verte (en lien avec les matières résiduelles, sensibiliser et encourager les utilisateurs à trier adéquatement les matières résiduelles, effectuer la pesée des matières résiduelles ou l'estimation des volumes, veiller à la caractérisation des matières résiduelles)
- ✓ Récupération des matières résiduelles (matières destinées à l'élimination, matières recyclables, contenants consignés, matières putrescibles, compostables et organiques)
- ✓ Récupération des matières, y compris les étapes de montage et de démontage (matières destinées à l'élimination, matières recyclables, contenants consignés, matières putrescibles, compostables et organiques, matières dangereuses, autres matières envoyées à des entreprises spécialisées à des fins de recyclage ou de réemploi)

- **Catégorie Milieux naturels**

- ✓ Mesure(s) de sensibilisation quant à la protection des milieux naturels, des espèces et de leurs habitats
- ✓ Mesure(s) mise(s) en place afin de s'assurer du respect des normes en matière de préservation des habitats, des bandes riveraines et des milieux hydriques ainsi que de protection des espèces végétales et animales menacées ou à statut particulier
- ✓ Mesure(s) de restauration postévénement (notamment par la plantation et l'ensemencement d'espèces indigènes)
- ✓ Aménagements particuliers dans le but de faciliter la participation de personnes à mobilité réduite (rampes d'accès, stationnements réservés, prêt de fauteuils roulants ou de poussettes, zones réservées lors des spectacles, toilettes adaptées, etc.)

- Catégorie Pratiques sociales

- ✓ Incidence sur la qualité de vie des populations environnantes (problèmes de circulation et d'encombrement, bruit et autres types de pollution)
- ✓ Engagement auprès de la communauté (mécanisme d'information et de concertation de la population locale, personnel faisant partie d'un programme d'employabilité, participation active à des programmes ou à des projets visant à améliorer la qualité de vie de la communauté, part de surplus remise à une cause locale)
- ✓ Mesure(s) de reconnaissance pour les bénévoles
- ✓ Mesure(s) pour favoriser l'embauche de personnes issues de la diversité
- ✓ Mesure(s) mise(s) en place pour lutter contre l'exploitation sexuelle
- ✓ Cadre d'approvisionnement responsable (politique d'approvisionnement responsable communiquée aux fournisseurs, critères environnementaux et sociaux pour le choix des fournisseurs et pour le choix des produits)

- Catégorie Approvisionnement

- ✓ Proportion des fournisseurs ayant un engagement écrit en écoresponsabilité
- ✓ Proportion des fournisseurs avec une succursale locale (située dans un rayon de moins de 100 km ou dans la région administrative)
- ✓ Présence de clauses environnementales dans les contrats avec les fournisseurs

[Cliquez ici pour vous rendre à la section Documents à joindre à la demande.](#)

Volet 2 – Développement durable

Indiquez comment votre projet pourra contribuer au développement durable dans chacune de ses dimensions (environnementale, sociale et économique).

*Veillez choisir **au moins un indicateur** lié à une mesure dans chacune des trois dimensions (environnementale, sociale et économique).*

Dimension environnementale

*Veillez choisir **un indicateur lié à une mesure** dans la dimension environnementale.*

- **Mesure - Protection de l'environnement**

Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.

- ✓ Mise en œuvre de mesures correctives ou d'atténuation des risques d'atteinte à l'environnement, en priorité à la source
- ✓ Protection ou mise en valeur du patrimoine naturel
- ✓ Mise en œuvre de compensations (mesures compensatoires) des impacts négatifs engendrés (pollution et émissions de gaz à effet de serre)
- ✓ Recherche de compromis entre les intérêts des différents usagers

- **Mesure – Prévention**

En présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source.

- ✓ Élaboration de scénarios alternatifs, dès la conception du projet, visant à éviter ou à atténuer les impacts potentiels sur les plans environnemental, social et économique
- ✓ Élaboration d'un plan de gestion des risques prévoyant la mise en œuvre de mesures correctives, en priorité à la source
- ✓ Élaboration d'un plan de gestion des risques prévoyant la mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts négatifs potentiels

- **Mesure – Préservation de la biodiversité**

La diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée au bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens.

- ✓ Détermination des composantes de la biodiversité touchées ou vulnérables dans le cadre du projet
- ✓ Application du principe de prévention pour gérer les risques connus
- ✓ Application du principe de précaution pour gérer l'incertitude relative aux impacts négatifs

- **Mesure – Respect de la capacité de support des écosystèmes**

Les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité.

- ✓ Détermination des écosystèmes touchés ou vulnérables dans le cadre du projet
- ✓ Application du principe de prévention pour gérer les risques connus
- ✓ Application du principe de précaution pour gérer l'incertitude relative aux impacts négatifs

- **Mesure – Pollueur payeur**

Les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci.

- ✓ Prise en charge des coûts liés aux impacts environnementaux négatifs des activités de développement ou de production et de consommation de biens et de services par l'application de mesures (correction ou réduction des émissions d'effluents (CO₂, COV, NO_x, SO, etc.) de matières résiduelles de tous types, de bruits ou de luminosité, atténuation des impacts négatifs, réhabilitation des sites touchés, compensation des impacts négatifs engendrés)

Dimension sociale

Veillez choisir un indicateur lié à une mesure dans la dimension sociale.

- **Mesure – Santé et qualité de vie**

Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.

- ✓ Adoption d'une approche globale de la santé et du bien-être
- ✓ Mise en œuvre de mesures visant la détermination des risques d'atteinte à la santé et au bien-être des individus et des populations touchés
- ✓ Mise en œuvre de mesures correctives ou d'atténuation des risques d'atteinte à la santé et au bien-être des individus et des populations touchés, en priorité à la source
- ✓ Mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts négatifs sur les déterminants de la santé et du bien-être
- ✓ Mise en œuvre de mesures de compensation des impacts négatifs engendrés

- **Mesure - Équité et solidarité sociales**

Les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales.

- ✓ Acceptation du projet par les parties prenantes
- ✓ Élaboration de lignes directrices en matière d'éthique
- ✓ Adéquation du projet avec les besoins du milieu
- ✓ Intégration du projet dans le milieu
- ✓ Prise en compte ou valorisation de la diversité culturelle ou intergénérationnelle

- **Mesure – Participation et engagement**

La participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

- ✓ Détermination des parties prenantes
- ✓ Mobilisation des parties prenantes
- ✓ Application de mesures de gestion participative dans le cadre du projet

- **Mesure – Subsidiarité**

Les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés.

- ✓ Détermination des pouvoirs et des responsabilités en fonction des compétences et de la proximité des parties prenantes
- ✓ Mise en œuvre de mesures visant le partage des pouvoirs et des responsabilités

- **Mesure – Protection du patrimoine culturel**

Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent.

- ✓ Détermination des composantes patrimoniales touchées ou vulnérables dans le cadre du projet
- ✓ Mise en œuvre de mesures correctives ou d'atténuation des risques d'atteinte à l'intégrité du patrimoine culturel, en priorité à la source, ou de mesures de réhabilitation des sites en cas d'impacts négatifs, ou de mesures de compensation des impacts négatifs engendrés
- ✓ Harmonisation des usages du territoire par l'intégration du projet dans le milieu ou la recherche de compromis entre les intérêts des différents usagers ou la préservation ou la valorisation du patrimoine culturel
- ✓ Accessibilité au patrimoine culturel
- ✓ Prise en compte ou valorisation des savoirs et savoir-faire locaux et traditionnels

Dimension économique

Veuillez choisir un indicateur lié à une mesure dans la dimension économique.

- **Mesure – Efficacité économique**

L'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social, et respectueuse de l'environnement.

- ✓ Revitalisation territoriale en termes d'emplois, d'investissements dans le milieu et de retombées économiques ou d'un autre ordre pour le milieu
- ✓ Prise en compte de la rentabilité sociale du projet
- ✓ Utilisation de l'expertise locale ou son développement
- ✓ Prise en compte des savoirs et savoir-faire locaux et traditionnels
- ✓ Maillage des organisations ou des entreprises locales dans le cadre du projet
- ✓ Prise en compte des attentes et des besoins locaux
- ✓ Intégration du projet dans le milieu
- ✓ Innovation ou promotion de l'innovation en matière environnementale et sociale
- ✓ Instauration ou utilisation de mesures incitatives financières visant l'écoresponsabilité des demandeurs
- ✓ Mise en œuvre de pratiques écoresponsables par les demandeurs

- **Mesure – Accès au savoir**

Les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable.

- ✓ Offre d'activités pédagogiques ou d'interprétation relatives au projet
- ✓ Prise en compte des savoirs et savoir-faire locaux et traditionnels
- ✓ Intégration d'activités de veille ou de recherche dans une perspective d'amélioration continue du projet
- ✓ Développement des compétences des individus et groupes impliqués dans le projet
- ✓ Transfert de l'expertise acquise dans le cadre du projet vers d'autres organisations

- **Mesure – Production et consommation responsables**

Des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces derniers plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche efficiente, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources.

- ✓ Mise en œuvre de pratiques de production et d'achat écoresponsables par l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les politiques ou les processus d'achat, l'innovation quant aux procédés et aux processus, et la certification de produits et de services
- ✓ Acquisition ou diffusion d'information relative aux coûts globaux et aux externalités liées à la production et à la consommation de biens et de services dans le cadre du projet

- **Mesure - Internalisation des coûts**

La valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.

- ✓ Prise en compte de la pensée cycle de vie ou production d'analyses de cycle de vie des produits et des services
- ✓ Prise en compte de la valeur réelle (coût global) des biens et des services (monétarisation des impacts environnementaux)
- ✓ Adoption de pratiques de comptabilité environnementale

Documents à joindre à la demande

Veillez cocher les types de documents qui seront joints à la demande. Des indications quant à la façon de nous faire parvenir ces documents vous seront transmises par le biais d'un courriel accusant réception du formulaire.

- Documents à joindre à toute demande*
 - ✓ Annexe A - Montage financier (gabarit disponible sur notre site Web - <https://www.mamh.gouv.qc.ca/secretariat-a-la-region-metropolitaine/aide-financiere/fonds-signature-metropole>)
 - ✓ Copie du statut d'incorporation de l'organisme
 - ✓ Curriculum vitae de la personne en charge du projet
 - ✓ États financiers les plus récents
 - ✓ Présentation des administrateurs et fonctionnement du conseil d'administration
 - ✓ Rapport annuel le plus récent
 - ✓ Résolution des administrateurs (*le document doit autoriser sa représentante ou son représentant à déposer une demande d'aide financière, à signer les documents relatifs à la demande et à signer la convention d'aide financière liant l'organisme et le Secrétariat à la région métropolitaine, le cas échéant*).
 - ✓ Tout autre document jugé pertinent venant appuyer le projet

Déclaration du demandeur

- Je confirme que : *

Sélectionnez 6 options.

- ✓ J'ai l'autorisation de déposer la présente demande d'aide financière par un règlement ou par une résolution du conseil d'administration
- ✓ Les renseignements fournis dans cette demande et les documents annexés sont complets et véridiques
- ✓ Je m'engage à fournir aux représentants du Secrétariat à la région métropolitaine toute l'information nécessaire à l'analyse du projet
- ✓ Je comprends que la présentation d'une demande d'aide financière n'entraîne pas nécessairement son acceptation et que toute acceptation pourra faire l'objet d'une annonce publique
- ✓ Je m'engage, dès que je connais le montant des subventions et des aides financières que j'obtiens des autres organismes publics et privés, à préparer un budget révisé et équilibré et à le soumettre au Secrétariat
- ✓ Je consens à ce que le ministre collecte et utilise tout renseignement nécessaire à l'analyse et au traitement du dossier du demandeur, ainsi qu'à ce qu'il discute et dévoile lesdits renseignements ou partie de ceux-ci à toute personne ou entité, incluant toute entité gouvernementale et tout participant financier confirmé ou envisagé, à laquelle le ministre juge nécessaire de les transmettre dans le cadre de l'analyse et du traitement dudit dossier. Ce consentement autorise ces personnes et entités à discuter et à dévoiler au ministre tout renseignement se rapportant au demandeur et à son dossier